

AVIS PUBLIC

Appel d'offres public AO-ADM-2019-01

Mandat de service professionnel en évaluation foncière

La MRC de Deux-Montagnes souhaite recevoir des soumissions pour le **contrat de service professionnel d'évaluation foncière des municipalités de Saint-Placide, Oka, Saint-Joseph-du-Lac et Pointe-Calumet,** pour les années 2020 à 2025 ou 2020 à 2028.

Les documents d'appel d'offres peuvent être obtenus via le service électronique d'appel d'offres SEAO à l'adresse suivante : <u>www.seao.ca</u>.

Les soumissionnaires doivent transmettre par écrit seulement les demandes d'information à l'adresse suivante : <u>ilblanchette@mrc2m.qc.ca</u>

La soumission doit être présentée dans deux (2) enveloppes distinctes. Celles-ci doivent être cachetées et porter les mentions respectives :

N° 1 Offre de service N° 2 Proposition financière

Les deux enveloppes doivent être glissées dans une enveloppe principale portant la mention « Contrat de services professionnels en évaluation foncière – Appel d'offres AO-ADM-2019-01 ».

Toute soumission transmise par télécopieur, par courriel ou par tout autre moyen de télécommunication sera automatiquement rejetée.

Pour être valides, les offres de service doivent être reçues avant le 10 juin 2019, 11 h au bureau de la MRC localisé à l'adresse suivante : 1, Place de la Gare, bureau 301, Saint-Eustache, J7R 0B4. Toute offre de service professionnelle reçue après la fermeture du concours sera automatiquement rejetée. La MRC procédera à une ouverture publique des enveloppes « Offre de service » à la clôture du concours et seuls les noms des soumissionnaires seront dévoilés.

La MRC de Deux-Montagnes ne s'engage à accepter ni la soumission la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, et elle décline toute responsabilité à l'égard de l'un ou l'autre des soumissionnaires en cas de rejet de toutes les soumissions. Le contrat est adjugé sur décision du conseil de la MRC, à sa seule discrétion, et la MRC ne peut être liée d'aucune autre façon que par une résolution de son conseil.

Donné à Saint-Eustache, ce 30 avril 2019

Le directeur général par intérim,

Jean-Louis Blanchette